Envoyé en préfecture le 27/02/2025
Reçu en préfecture le 27/02/2025
Publié le
ID : 060-216005314-20250227-D2025020-DE

DEPARTEMENT
OISE
CANTON
THOUROTTE
COMMUNE
RIBECOURT-DRESLINCOURT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE – ÉGALITE – FRATERNITE

DECISION DU MAIRE

N° **2025-020**

Demande de subvention d'investissement
Aménagements de sécurité routière rue de Picardie et rue Emile Zola

Nous, **Jean-Guy LÉTOFFÉ**, maire de la ville de Ribécourt-Dreslincourt ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L1111-10 et R2334-12 ;
Vu le Code de la voirie routière ;
Vu la délibération n°2023-024 en date du 06/03/2023 du Conseil Municipal donnant délégations au Maire pour *« demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions quel qu'en soit l'objet, dans la limite de 1 000 000 €* » ;
Vu le Règlement départemental des aides aux communes et à leurs groupements 2024 ;
Vu le taux communal de 27 % pour les travaux commandés par les exigences de la sécurité routière *(ex : passages surélevés, coussins de type berlinois, bandes rugueuses de ralentissement etc)* et le taux communal bonifié pour les travaux sur ou le long de routes départementales (+10%) éligibles au dispositif de subvention mis en place par le Conseil Départemental ;
Considérant l'importance de renforcer la sécurité routière des usagers de la voie publique tant pour les piétons, les riverains que pour les conducteurs de véhicule sur la rue de Picardie et rue Emile Zola traversant l'agglomération de Ribécourt-Dreslincourt ;
Considérant la nécessité d'installer un ralentisseur, des ilots pour le stationnement en quinconce et une zone 30 sur la rue de Picardie ;
Considérant la nécessité d'installer un ralentisseur et une zone 30 sur la rue Emile Zola ;

DECIDONS :

Article 1: De solliciter l'octroi d'une subvention, au plus haut taux possible, pour participer au financement des aménagements de sécurité routière auprès du Conseil Départemental de l'Oise dans les rues suivantes :

- Rue de Picardie, section comprise entre le n°216 et 604.
- Rue Emile Zola, section comprise entre les parcelles cadastrées AH-006 et AH-012

Article 2: La mise en œuvre des travaux précités s'étalera selon le calendrier prévisionnel suivant :

Voies	Date de démarrage	Date d'achèvement
Rue de Picardie	15/09/2025	17/10/2025
Rue Emile Zola	15/09/2025	17/10/2025

Article 3: Le coût global prévisionnel de l'opération s'élève à 26 750,00 € HT ;

Signé par : Jean-Guy LETTOFFE
Date : 27/02/2025
Qualité : MAIRE

Mis en ligne le 28/04/2025

Envoyé en préfecture le 27/02/2025
Reçu en préfecture le 27/02/2025
Publié le
ID : 060-216005314-20250227-D2025020-DE

Article 4: Le financement prévisionnel des travaux se fera sur la base du plan de financement suivant :

Sources de financement	Montant HT	Taux de financement (%)
Autofinancement	19 527,50 €	73 %
Conseil Départemental	7 222,50 €	27 %

Article 5: Disons que la part non couverte par les subventions sera prise en charge sur le Budget Principal de la Commune.

Article 6: La présente décision fera l'objet d'une information auprès du Conseil Municipal. Monsieur le Directeur Général des Services et le Chef de la Police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Ribécourt-Dreslincourt, le 27 février 2025

Jean-Guy, LÉTOFFÉ
Maire